

HOWARD ROSS LIBRARY  
OF MANAGEMENT

APR 2 1984

MCGILL UNIVERSITY





Fondé sur la vision coopérative des rapports économiques, le Mouvement Desjardins est devenu, grâce à l'engagement de ses millions de membres, un grand carrefour de ressources financières, techniques et humaines qui, à la lumière des besoins personnels et collectifs, se conjuguent au service du Québec et des Québécois.

C

L'Assurance-vie Desjardins a été fondée en 1948 par les caisses populaires en vue d'offrir aux sociétaires de l'assurance au meilleur prix possible et afin de contribuer à leur émancipation économique. Son premier rapport annuel, après quatre mois d'opérations, faisait état au 31 décembre 1949, d'un actif de 197 000 \$ et de revenus de 23 000 \$. Les assurances en vigueur atteignaient un peu plus d'un million de dollars. Ce trente-cinquième rapport donne la mesure du chemin parcouru depuis.

L'Assurance-vie Desjardins ne s'est pas détournée de l'orientation qu'on lui a donnée: c'est aujourd'hui une grande institution financière, membre du Mouvement Desjardins, vouée à la protection financière des membres de caisses et au service de toute la population, individus, familles et groupes, à qui elle offre des régimes d'assurance et de rentes de tous genres pour répondre à leurs besoins. Après trente-cinq ans, elle est plus que jamais en plein élan.

*un  
nouvel  
élan*

L'assurance-vie Desjardins a été fondée en 1948 par les caisses populaires en vue d'offrir aux sociétés de l'assurance au meilleur prix possible et afin de contribuer à leur émancipation économique. Son premier rapport annuel, après quatre mois d'opérations, faisait état au 31 décembre 1949, d'un actif de 197 000 \$ et de revenus de 23 000 \$. Les assurances en vigueur atteignent un peu plus d'un million de dollars. Ce trente-troisième rapport donne la mesure du chemin parcouru depuis.

L'assurance-vie Desjardins ne s'est pas déournée de l'orientation qu'on lui a donnée; c'est aujourd'hui une grande institution financière, membre du Mouvement Desjardins, vouée à la protection financière des membres de caisses et au service de toute la population, individus, familles et groupes. Elle offre des régimes d'assurance et de rentes de tous genres pour répondre à leurs besoins. Après trente-cinq ans, elle est plus que jamais en plein élan.

Le  
Mouvement  
Desjardins

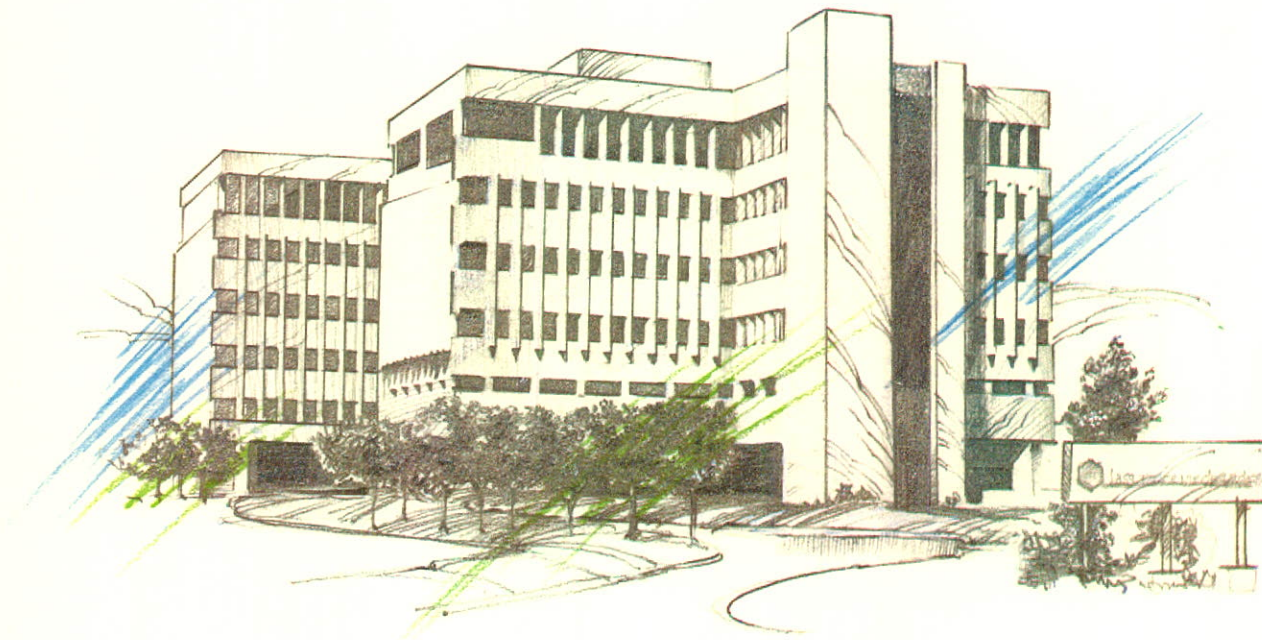


# Sommaire



	Page
Le Conseil d'administration	2
La Direction	3
Le message du président	4
Le rapport du vice-président directeur général	6
Nouveaux services	9
Nos services	10
Nos bureaux	12
Points saillants	13
Graphiques	13
Les résultats	14
L'excédent non distribué	15
Le bilan	16
Le rapport des vérificateurs	16
Le certificat de l'actuaire	17
L'évolution de la situation financière	18
Les notes complémentaires	19
La croissance	23

# Conseil d'administration



▲● **Jean-Marie Ouellet**  
Sainte-Foy (Québec)  
président du Conseil

▲● **Oscar Mercure, c.a.**  
Lévis (Québec)  
président du Comité  
exécutif et du Comité  
de placements

▲● **Jean-Paul Bernier**  
Granby (Québec)  
1<sup>er</sup> vice-président

▲● **Yves Malo**  
Montréal (Québec)  
2<sup>e</sup> vice-président

**Ghislain Arsenault**  
Bonaventure (Québec)

■ **Pierre Blain, b.comm., c.i.a.**  
Laval (Québec)

**Maurille Bouchard**  
Saint-Raphaël (Québec)

■ **Octavien Charpentier**  
Saint-Esprit (Québec)

**Jean Cloutier**  
Laval-des-Rapides (Québec)

●■ **Marcel Couture, c.a.**  
Lucerne (Québec)  
président du Comité  
de vérification

● **Ernest Dauphinais, ingénieur**  
Chicoutimi (Québec)

■ **Jean-Yves Gauthier, c.a.**  
Matane (Québec)

**Jean Larouche**  
Brossard (Québec)

**Maurice Lavallée**  
Pierreville (Québec)

■ **Gilles Lemelin**  
Mercier (Québec)

**Raymond-Joseph Marcotte**  
Régina (Saskatchewan)

▲ **Lionel Ménard**  
Senneterre (Québec)

**Albert Scallon**  
Sherbrooke (Québec)

▲ Membre du Comité exécutif

● Membre du Comité  
de placements

■ Membre du Comité  
de vérification






# Direction



Président

**Oscar Mercure**, c.a.



Vice-président directeur général

**René Massicotte**, f.s.a., f.i.c.a.

Vice-président Assurances des caisses

**Camille Fortier**, f.s.a., f.i.c.a., m.b.a.

Vice-président Assurances et Rentes collectives

**Gabriel Boulanger**, f.l.m.i.

Vice-président Assurances et rentes individuelles

**Louis-R. Labrecque**, f.s.a., f.i.c.a.

Vice-président Finances

**Edmont Pelchat**, c.a.

Vice-président Actuariat et Contrôle

**Jean-Louis Garant**, r.i.a., f.l.m.i.

Vice-président Ressources humaines et techniques

**Jean-Claude Beaulieu**, c.r.i., f.l.m.i.

Vice-président Services juridiques

**Gaétan Cantin**, avocat

Vice-président Secrétariat et Relations publiques

**Michel Saint-Cyr**, m.s.s., adm.a.

Directeur de l'Actuariat, Assurances des caisses  
**Serge Côté**, f.s.a., f.i.c.a.

Directeur des Services aux employés et dirigeants des caisses

**André Duval**, m.sc.c.

Directeur des Services aux membres des caisses

**Andrée Jalbert**, f.l.m.i.

Directeur du Marketing, Assurances des caisses

**Michel Labrègue**, adm.a.

Directeur de l'Administration des prestations, Assurances collectives

**Jacques Béclair**, b.a., ll.l.

Directeur de la Commercialisation, Assurances et Rentes collectives

**Jean-Claude Bourgault**, f.s.a., f.i.c.a.

Directeur de la Tarification, Assurances et Rentes collectives

**Jean-Louis Fiset**, f.s.a., f.i.c.a.

Directeur de l'Administration, Assurances et Rentes individuelles  
**Réal Bolduc**, f.s.a., f.i.c.a.

Directeur des Ventes, Assurances et Rentes individuelles  
**Gaétan Sainte-Marie**

Directeur des Placements mobiliers

**Gilles Clermont-Drolet**, m.s.c., adm.a.

Directeur des Placements hypothécaires et immobiliers  
**Yves Pellerin**, r.i.a., f.l.m.i.

Directeur de l'Actuariat  
**Marcel Pepin**, f.s.a., f.i.c.a.

Directeur des Ressources humaines

**Florent Gauthier**, c.r.i.

Directeur de l'Informatique  
**Gaston Lauzier**, b.sc. (math)

Directeur des Relations publiques  
**Gilles Juneau**, f.l.m.i.

# Message du président

Les résultats que nous présentons montreraient bien, s'il en était besoin, la taille considérable que nous avons atteinte en 35 exercices. Parvenus à l'âge de la maturité, nous n'avons nulle envie de ralentir, bien au contraire. Nos excellents résultats financiers, les objectifs que nous nous fixons et l'important effort de renouvellement que nous avons entrepris sont la source d'un nouvel élan. Nous visons de nouveaux sommets, non pas exclusivement en chiffres ou en statistiques, mais surtout en qualité et en excellence auprès de nos assurés actuels et de ceux qui continuent de se joindre à eux.

De bons résultats, des objectifs ambitieux, un renouvellement profond. Voilà les mots qui résument cet exercice et laissent entrevoir nos lendemains.

## De bons résultats

Les états financiers et le rapport du vice-président directeur général présentent et éclairent nos résultats. Il nous est d'autant plus agréable de les soumettre qu'ils indiquent que nous avons réussi à traverser des embûches importantes. En effet, la période de morosité économique difficile qui semble se terminer et la détérioration importante qu'elle a entraînée dans certaines catégories d'affaires où nous sommes très engagés auraient pu nous laisser meurtris. Nous en sortons plus forts.

Notre résultat net est le plus élevé que nous ayons jamais eu. Il augmente de façon considérable notre surplus par rapport à l'actif des fonds généraux, un de nos objectifs importants. L'actif lui-même a une croissance soutenue, exceptionnelle même dans la conjoncture. Le montant impressionnant de nos assurances en vigueur démontre la confiance qu'on nous porte.

## Des objectifs ambitieux

Nous avons des ambitions à la mesure de notre potentiel. Nos objectifs en sont empreints. Cependant, nous les subordonnons à des priorités importantes qui ont trait à notre appartenance au MCPED, aux

exigences de la rentabilité et à la croissance, en qualité et en efficacité plutôt qu'en nombre, de nos ressources humaines et techniques.

Le marché des assurances de personnes que d'aucuns estiment saturé offre des possibilités très vastes. Nous y voyons, pour notre part, des perspectives prometteuses à plus d'un point de vue. Les institutions financières sont entrées dans l'ère de la multiplication des services financiers. En notre qualité d'assureur possédant une expertise particulière dans les assurances collectives et dans les assurances de masse, nous nous préparons à soutenir et même à alimenter l'expansion du Mouvement Desjardins dans le domaine où nous sommes spécialistes.

Notre croissance pourtant doit rester mesurée et judicieuse afin que la base financière, particulièrement dans notre secteur d'activités, soit suffisamment forte pour garantir une sécurité à toute épreuve. C'est un critère déterminant et prioritaire pour nous. Dans une compagnie mutuelle et à caractère coopératif, la recherche du profit n'est pas un objectif en soi: elle peut l'être temporairement. La rentabilité cependant est une exigence absolue.

Enfin, nous nous sentons à la fois responsables de nos employés et redevables envers eux. Nous leur devons ce que nous sommes devenus. Un de nos objectifs fondamentaux est la conservation et l'amélioration des emplois. Ceci doit être conjugué avec les exigences du traitement des montagnes d'information sur lesquelles sont basées nos activités. Cela nous impose l'obligation de soutenir notre personnel avec les moyens les plus puissants et de l'aider du même souffle à s'y adapter.

## Un renouvellement profond

L'espace et le temps manqueraient pour citer tout ce qui est en voie de transformation et d'amélioration dans l'entreprise. Je souligne seulement ce qui en est le symptôme le plus évident, la transformation de l'essence même de nos activités, les services que nous offrons.

La mise au point et surtout l'implantation de la nouvelle Assurance-prêt Desjardins

est une opération de très grande envergure, menée en collaboration étroite avec l'ensemble du Mouvement Desjardins. C'est notre service le plus important; il compte autant d'adhérents potentiels que les caisses ont d'emprunteurs ou presque. Cette transformation aura demandé une somme considérable d'efforts et de travail.

Mais ce n'est pas la seule. Presque tous nos services ont été transformés, améliorés ou sont en voie de l'être: Accirance, L'Assurance populaire Desjardins, pratiquement tous nos services des Assurances individuelles et même, dans ce dernier cas, l'esprit qui anime l'équipe de vente.

## Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration aussi, qui veille à l'orientation de l'entreprise dans l'intérêt des assurés, se modifie au fil du temps. Nous voyons partir à regret des administrateurs qui ont bien servi l'entreprise et nous en accueillons de nouveaux dont nous attendons beaucoup. Messieurs Marcel Nantel et Gabriel Martin, qui ont fait partie de notre Conseil pendant respectivement seize et quatre ans, n'ont pas sollicité le renouvellement de leur mandat lors de la dernière assemblée annuelle. Ils sont remplacés par Messieurs Jean Larouche de Montréal, directeur de la Caisse populaire Sainte-Clotilde et Albert Scallon de Sherbrooke, directeur de la Caisse populaire Saint-Jean de Brébeuf.

Ayant complété ses rencontres avec toutes les fédérations de caisses du Mouvement Desjardins, le Conseil d'administration s'est réuni à Ottawa, siège de la Fédération des caisses populaires de l'Ontario. Cette rencontre, comme celles qui l'ont précédée, a été fructueuse et enrichissante.

Une des mesures très importantes qui ont été acceptées par le Conseil est la séparation en deux directions distinctes des Assurances individuelles et des Assurances collectives. Ce sera certainement profitable pour ces deux clientèles qui bénéficient maintenant chacune de l'attention particulière d'une direction.

## Le Mouvement des caisses populaires et d'économie

Nos relations avec l'ensemble du Mouvement Desjardins, déjà étroites, se sont singulièrement resserrées à l'occasion des travaux du comité sur l'assurance-prêt et l'assurance-épargne et de la phase d'implantation du nouveau régime d'assurance-prêt. Nous nous félicitons de pouvoir, grâce à la collaboration du comité, de la Confédération, des fédérations et des caisses, mettre au point et implanter un régime qui conviendra aux besoins de chacun. Nous sommes persuadés que les travaux sur l'assurance-épargne connaîtront un dénouement aussi heureux.

Par ailleurs, nous entretenons d'excellentes relations avec les Fédérations de l'Ontario et du Manitoba et leurs caisses. Ces relations cordiales s'intensifient et nous faisons tout en notre pouvoir pour justifier la confiance qu'elles nous témoignent en nous accordant leur clientèle.

## Les assurances de personnes

Les compagnies d'assurances de personnes ont soumis au gouvernement fédéral un mémoire demandant la révision de la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques afin que leurs pouvoirs soient élargis. Les demandes se multiplient aussi auprès du gouvernement du Québec, de la part des compagnies à chartre provinciale. Les divers types de services financiers, naguère réservés aux différents genres d'institutions financières, commencent à s'interpénétrer. Dans cette concurrence qui augmente, les assureurs ne sont pas les mieux partagés.

Pour notre part, nous constituons une tête de pont bien établie dans les assurances de personnes pour le Mouvement Desjardins. Si nous voulons être au service du Mouvement en lui fournissant les services de protection nécessaires à ses dirigeants, ses employés et ses membres, nous voulons aussi, en même temps, poursuivre notre expansion à l'extérieur de ses cadres, avec tous les outils nécessaires afin d'étendre encore plus le rayonnement et l'influence du Mouvement Desjardins.

## Une institution en devenir

Ce nouvel élan qui nous mènera à une autre étape de notre développement ne sera pas le dernier. Nous ne voyons pas le jour ou l'année où l'Assurance-vie Desjardins estimera qu'elle a accompli sa mission.

Elle restera en évolution, en progrès au rythme de sa propre croissance et de celle du Mouvement Desjardins auquel elle est si étroitement liée. Il nous suffit pour l'instant de poursuivre les objectifs les plus ambitieux qui soient à notre portée. Ceux-là, déjà, nous mèneront loin.



**Oscar Mercure, c.a.**  
Président

# Rapport du vice-président directeur



## Les résultats

L'augmentation des primes et cotisations ainsi que des revenus de placement a été supérieure à la croissance des charges et a laissé un résultat d'exploitation nettement amélioré. Après les augmentations remarquables des dernières années, particulièrement en assurances collectives, la croissance de nos ventes s'est ralentie quelque peu dans l'ensemble mais nous avons atteint de nouveaux sommets dans certains secteurs, notamment en rentes individuelles, dont les nouvelles cotisations ont augmenté de 85 % et avec Accirance,

dont le volume d'assurance s'est accru de 170 % en 1983. Le revenu de primes de l'assurance-prêt a diminué légèrement par suite de la réduction du taux des primes, même si le volume d'assurance en vigueur a beaucoup augmenté. Les primes de l'assurance-épargne ont augmenté de peu.

Le montant total des primes et cotisations, dans les fonds généraux et distincts, s'est accru de 5,6 % et dépasse maintenant les 200 millions de dollars. Les revenus de placement ont suivi la croissance de l'actif dans les fonds généraux et même un peu plus puisque le taux de rendement net est passé de 11,92 % à 12,05 %.

Les charges ont continué à augmenter, mais moins rapidement que les revenus. Ce meilleur équilibre provient entre autres d'un meilleur contrôle des prestations

d'assurance-invalidité. Afin de limiter la croissance des coûts et l'effet d'antiselection entraînés par la situation de l'économie, nous avons, de concert avec les responsables de nos grands groupes d'assurés, apporté une attention accrue à l'analyse des demandes de prestations, dans le respect des contrats. Ceux-ci mêmes ont été modifiés dans certains cas, avec l'accord des deux parties. Le montant des prestations et rentes, qui s'était accru de 20 % en 1982, s'est ainsi stabilisé.

C'est l'augmentation de la provision mathématique qui accuse la plus forte hausse dans les charges. Cette provision, qui assure le respect de nos engagements envers les assurés, suit en cela la croissance importante de notre portefeuille de rentes.

Ce meilleur équilibre entre nos revenus et nos charges a bien sûr amélioré notre résultat d'exploitation. Les participations et ristournes, reliées aux résultats techniques des divers régimes, ont augmenté dans l'ensemble, particulièrement dans les régimes collectifs. Nous ne pouvons cependant en verser dans le cas de l'assurance-prêt, en raison de la proportion encore élevée des prestations. Les ristournes sont maintenues, pour l'assurance-épargne, au même niveau que l'année dernière.

Le résultat net de l'exercice atteint 6 689 000 \$, une très nette amélioration sur les années précédentes. L'excédent non distribué se chiffre maintenant à 36 854 000 \$. L'état de cet excédent indique une diminution importante de la réserve pour fluctuations de la valeur marchande des placements qui a été réduite cette année au montant minimum exigé d'après la loi. Il ne s'agit pas d'un affaiblissement de nos réserves. Au contraire, cela est plutôt un signe de la qualité de nos placements.

## Le bilan

Le bilan reflète lui aussi la poursuite de notre croissance. L'augmentation de 17 % de l'actif nous place au rang des institutions financières qui ont obtenu les meilleurs résultats à ce titre et certainement parmi les meneurs dans l'industrie des assurances de personnes.

Quiconque veut se donner un élan s'appuie sur une base solide. Sans ralentir notre croissance, bien au contraire, nous nous sommes employés en 1983 à consolider nos assises. Nous sommes fiers des résultats que nous vous présentons. Nos résultats financiers se sont améliorés à tous les postes et nous avons, dans plusieurs cas, des augmentations supérieures aux prévisions pour l'ensemble de l'industrie des assurances de personnes au Canada.

Quant à nos services, ils sont l'objet d'une mutation qui se poursuit et s'accélère. Nous avons amélioré la plupart de nos services et nous en avons créé d'autres. Nous sommes et nous serons plus que jamais en mesure de fournir à notre clientèle des services parfaitement adaptés à ses exigences.

Avec de bonnes assises financières et des services renouvelés, nous sommes à même de poursuivre l'élan qui porte notre entreprise depuis ses tout débuts.

Nous avons fait passer à près de 50 % la part de notre actif (incluant les fonds distincts) investie dans les obligations et débetures. Par ailleurs, nous avons passablement augmenté nos investissements en actions et parts sociales. Cette orientation est le résultat des tendances du marché. La proportion de l'actif investie en prêts hypothécaires devrait s'accroître. C'est un marché qui reste difficile, très compétitif, mais nous considérons comme un atout le fait que nous sommes au nombre des institutions qui consentent des prêts jusqu'à 5 ans, ce qu'on peut maintenant considérer comme du long terme.

L'actif des fonds distincts a augmenté plus vite que l'ensemble de l'actif. La croissance de ces fonds, qui a atteint 20 % en 1983, est due à la fois aux gains de capital et aux nouvelles cotisations.

L'avoir des membres s'accroît de plus de 25 % au terme de cet exercice, ce qui est de loin supérieur aux années précédentes et améliore notamment le rapport du surplus à l'actif.

## Les assurances en vigueur

Les assurances en vigueur atteignaient 18,5 milliards de dollars à la fin de l'année 1983. Cette augmentation de plus de 15 % est principalement attribuable à l'assurance-prêt vie, dont l'encours s'est accru de plus d'un milliard de dollars. Accirance a connu une augmentation remarquable de 170 % et son encours frôle le milliard de dollars.

L'augmentation de l'encours des Assurances individuelles a été limitée cette année à 18 % par des rachats encore trop nombreux. L'encours des Assurances collectives a connu une augmentation de 4,5 % dont nous sommes satisfaits, puisqu'il nous aurait été difficile d'obtenir encore cette année d'aussi importants contrats que les années précédentes.

## Les assurances des caisses

Comme l'an dernier, notre secteur des Assurances des caisses a été marqué par l'assurance-prêt. Les raisons ne sont pas les mêmes cependant. Nous parlons main-

tenant de deux régimes d'assurance-prêt: le régime actuel et la nouvelle Assurance-prêt Desjardins. Nous avons de bonnes nouvelles dans les deux cas. Le régime actuel a éprouvé des difficultés au cours des dernières années à cause de la hausse considérable du nombre et du coût des prestations. Nous avons dû prendre des mesures correctives pour rétablir la situation. Ces mesures ont affecté tout le monde: les caisses, leurs membres et nos propres services, occasionnant un surcroît de travail et la nécessité de faire comprendre des changements qui étaient devenus indispensables. Nous constatons maintenant que nos mesures se sont avérées justes et que la santé financière du régime est en bonne voie de rétablissement.

Parallèlement, le Comité d'étude sur l'assurance-prêt et l'assurance-épargne mis sur pied par la Confédération a poursuivi ses travaux et soumis au Conseil d'administration de la Confédération un projet de modification de l'assurance-prêt. Le nouveau régime entrera en vigueur à la fin d'avril 1984. Il est beaucoup plus simple mais en même temps plus large que le régime actuel. Il sera à la fois plus facile à comprendre et à administrer. Nous savons qu'il répondra aux besoins des caisses et des membres.

Les travaux ne sont pas terminés dans le cas de l'assurance-épargne. Le comité poursuit son analyse des besoins des caisses et des membres et il a la volonté d'en arriver à un produit innovateur et attrayant.

L'assurance collective des employés connaît aussi d'excellents résultats et une ristourne a été versée aux employeurs et employés en 1983. Nous avons accueilli de nouveaux adhérents en 1983: les employés de la Fédération du Manitoba et de ses caisses affiliées.

Accirance, qui a eu 25 ans cette année, connaît plus de succès que jamais, comme l'indiquent les données que nous avons citées plus haut. La popularité de l'option Accirance-plus et de l'assurance des parents confirme qu'elles répondent aux besoins de notre clientèle. L'automne dernier, Radio-Québec et Radio-Canada ont présenté le régime à leur auditoire et, dans ce dernier cas, une émission consacrée à la consommation l'a recommandé.

## Les assurances collectives

Nos assurances collectives, hors du secteur des caisses, ont connu une progression foudroyante au cours de 1981 et 1982. Nous avons maintenant ralenti notre croissance afin de consolider l'acquis et de nous assurer une saine rentabilité dans ce domaine où les marges sont très minces et la concurrence acharnée.

Nous avons porté une attention particulière au contrôle des prestations. Dans la gestion des contrats et dans l'administration des prestations, nous commençons à cueillir les fruits de nos investissements considérables dans des systèmes informatisés à la fine pointe de la technologie.

Parallèlement, nous portons un soin particulier aux groupes que nous assurons afin de conserver leur clientèle lors des renouvellements annuels. La reconduction de ces contrats nous assure une large base d'affaires et fait bénéficier l'assureur et les assurés d'une connaissance et d'une confiance mutuelles déjà bien établies.

L'entrée en vigueur, au début de l'année, du contrat de gestion des assurances collectives des membres de l'Office de la construction du Québec a été un événement important pour notre compagnie. Nos ressources humaines et techniques nous ont permis d'absorber, non sans peine, ce volume supplémentaire de travail, à notre satisfaction et aussi, croyons-nous, à celle des assurés.

## Les assurances individuelles

S'il est un secteur — outre celui des Assurances des caisses — où nous sommes en plein élan, c'est bien celui des Assurances et Rentes individuelles. Tout y est en voie de transformation avec, pour objectif, la préparation immédiate au rôle nouveau de l'assureur-vie auprès de sa clientèle.

Toute notre équipe a commencé à suivre une formation intensive au rôle de vendeur-conseiller, attentif aux besoins des clients et persuadé qu'ils doivent d'abord prendre conscience de leurs besoins et recevoir de l'information avant de poser l'acte d'achat.

Cette philosophie imprègne la gestion de l'équipe, la conception des services offerts aux clients et l'administration des affaires en vigueur. Elle produit déjà ses résultats. La productivité de nos assureurs-vie est en hausse considérable, même s'ils offrent maintenant des services plus complexes à une clientèle mieux informée et plus exigeante.

Nous offrons une nouvelle génération de services de protection et de capitalisation. Nos assurés ont maintenant accès, en plus des services traditionnels éprouvés par le temps, à des services de conception nouvelle: services indexés, à primes variables, à différentes formes de valeurs garanties, capitalisation à haut rendement pour la retraite. Ils peuvent maintenant utiliser une forme originale de réduction de la prime, lancée par l'Assurance-vie Desjardins: la prime d'acquisition.

Quant à ceux qui sont déjà protégés par nos assurances, la plupart bénéficient de revalorisations ou verront en 1984 leurs participations haussées. Ils peuvent aussi plus facilement transformer leurs polices pour d'autres contrats plus avantageux.

Les membres de l'équipe continuent à mériter des honneurs individuels, comme l'appartenance à la Table ronde des millionnaires, une distinction reconnue internationalement. Cette année, 13 d'entre eux ont surmonté les exigences très difficiles d'admission. En outre, les 59 meilleurs de nos assureurs-vie font partie du Cercle Desjardins. Les champions d'entre eux sont Monsieur Yves Gagnon, de Québec, qui est président du Cercle pour la seconde année, ainsi que Messieurs Raymond Phillion de l'agence Laval-Laurentides et Émile Couture, de l'agence Desjardins.

L'agence Desjardins, dirigée par Monsieur Raymond Verret, a remporté le trophée «Excellence», attribué à l'agence qui a obtenu les meilleurs résultats. L'agence Bas-Saint-Laurent — Gaspésie, dirigée par Monsieur Adrien Nadeau, a remporté le trophée «Recrutement» pour l'excellence de sa relève.

## Les ressources humaines et techniques

Pour assurer ce volume important de travail, nous disposons des ressources humaines nécessaires et du soutien technique requis. Mais ce sont les personnes qui fournissent l'effort, le dévouement, l'imagination, le soin apporté à l'administration de l'entreprise et à ses relations avec ses assurés.

L'entreprise pour sa part ajuste la structure aux besoins, répartit les ressources selon les exigences des tâches par le biais de relocalisations, comprime même son personnel. Tout cela est facilité par la multiplication et l'amélioration des systèmes qui supportent la gestion et l'administration et par l'accroissement rapide de la capacité de traitement de notre équipement informatique.

Quant aux personnes qui sont au service de nos assurés, directement ou indirectement, elles sont de mieux en mieux équipées et soutenues. Elles sont aussi de plus en plus compétentes. De nouveaux venus enrichissent notre équipe. Ceux qui en sont déjà prennent de l'expérience et se perfectionnent. Quatre de nos employés sont devenus «fellow» du Life Management Institute en 1983: Mesdames Rosanne Roy et Nicole Ruel, Messieurs Paul Beaumont et Jean Labrecque. D'autres ont suivi un total de près de 150 cours ou stages différents.

Cette année, la séparation des Assurances individuelles et collectives en deux directions distinctes a entraîné une restructuration aux Assurances collectives. Monsieur Gabriel Boulanger est le vice-président de cette nouvelle direction. Monsieur Jacques Bélair est devenu directeur des Prestations, Monsieur Jean-Claude Bourgault directeur de la Commercialisation, Monsieur Jean-Louis Fiset directeur de la Tarification, et Monsieur Gaston Dionne assume la responsabilité de l'Administration. Les Assurances individuelles, qui avaient fait l'objet d'une restructuration l'année précédente, sont sous la direction du vice-président, Monsieur Louis R. Labrecque.

Ces personnes et celles qui travaillent avec elles ou oeuvrent dans les autres unités de l'entreprise, sont l'âme de notre élan. Elles se mesurent à la concurrence, vivent les changements et assurent le fonctionnement de l'entreprise à travers les grandes transformations qui s'y produisent. Au nom de la direction et au nom des assurés, je les remercie!

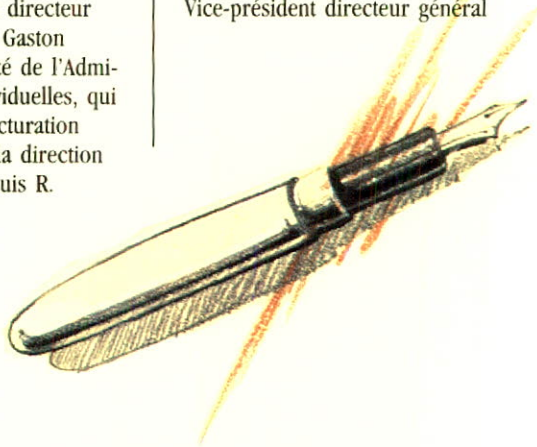
## Un nouvel élan

Après 35 ans, l'Assurance-vie Desjardins est encore très jeune dans le monde des institutions financières. Elle a pourtant acquis la plénitude de ses moyens. Et malgré sa croissance remarquablement rapide, elle n'entend pas ralentir. Trop de clients, caisses, entreprises et individus ont des besoins, trop de marchés sont ouverts, trop de services peuvent être créés et offerts pour qu'elle ne poursuive pas son élan.

Elle se donne une impulsion nouvelle. Appuyée sur une base financière solide, dotée en talents, en énergie et en imagination, bien accueillie dans tous les milieux où elle fait affaires, elle vise l'excellence en tout.

*René Massicotte*

**René Massicotte**, f.s.a., f.i.c.a.  
Vice-président directeur général



# Nouveaux services



## Assurance-prêt Desjardins

L'introduction de la nouvelle Assurance-prêt Desjardins, qui sera en vigueur à la fin d'avril 1984, a fait l'objet de préparatifs intensifs en 1983. Cette assurance, qui protège les emprunteurs des caisses populaires et d'économie, aura des caractéristiques qui lui permettront de mieux répondre aux besoins des membres et des caisses.

### Un régime, une police, deux garanties

Il y aura un régime uniforme d'assurance-prêt dans les caisses, et une seule police qui comprendra une garantie d'assurance-vie prévoyant le remboursement du solde de l'emprunt, et une garantie en cas d'invalidité prévoyant le paiement des mensualités.

### Adhésion facultative pour l'emprunteur

Cette approche et les garanties plus simples à comprendre permettront à l'emprunteur d'exercer facilement son choix d'après ses besoins de protection.

### Montants plus élevés et indexés

La couverture maximale plus élevée permettra à l'emprunteur d'obtenir une protection plus étendue. L'indexation de ce maximum d'après l'augmentation du coût de la vie permettra de maintenir la valeur nette de la protection maximale.

### Primes par groupe d'âge

Le taux de prime, établi selon le groupe d'âge auquel appartient l'emprunteur, permettra à celui-ci de payer une prime qui correspond au risque qu'il représente pour l'assurance.

# Flexi VIE

Cette police, lancée au printemps 1983, est une assurance permanente sans partie épargne. Cela permet à l'assuré de se procurer une protection permanente au coût d'une protection temporaire. Malgré l'absence de valeur de rachat, la police comprend une garantie d'assurance libérée qui continuera à protéger l'assuré à certaines conditions, s'il cesse de payer la prime.

La prime est ajustable tous les 3 ans en fonction des divers facteurs qui servent à son calcul, principalement les taux d'intérêt. Cet ajustement périodique permet à l'assuré de payer une prime dont le niveau est relié à l'évolution de la conjoncture économique, et qui aura notamment tendance à diminuer lorsque les taux d'intérêt, et donc les coûts de plusieurs produits et services, seront à la hausse.

La protection de Flexivie peut être complétée par plusieurs garanties complémentaires. Le preneur qui est non fumeur peut bénéficier de taux spéciaux. Flexivie est offerte exclusivement par les assureurs-vie Desjardins.

## La prime d'acquisition

La prime d'acquisition permet à l'assuré de réduire le coût de sa prime. Il s'agit d'une prime forfaitaire proportionnelle aux

frais d'émission de la police (étude du dossier, sélection des risques, etc.). Ces frais sont d'ordinaire inclus dans la prime et amortis pendant la durée de la police. L'assuré qui choisit de payer ces frais dès l'émission et verse la prime d'acquisition obtiendra chaque année une réduction de prime égale à 20 % du montant de la prime d'acquisition.

Il aura récupéré le capital et les intérêts de ce montant forfaitaire en moins de 8 ans et continuera à profiter d'une réduction de prime pendant toute la durée de la police.

L'Assurance-vie Desjardins a lancé la prime d'acquisition en même temps que la police Flexivie. Elle l'étend graduellement aux autres assurances individuelles qu'offrent ses assureurs-vie.

## ACCIRANCE

a une protection plus étendue.

Accirance est maintenant accessible à plus de gens et sa protection peut être augmentée. L'Assurance-vie Desjardins a étendu à tous en 1983 les avantages supplémentaires offerts aux assurés qui renouvelaient leur police l'année précédente.

### L'assurance des adultes (parents ou non d'enfants assurés)

La protection d'Accirance est maintenant accessible à toute personne âgée de moins de 60 ans, sans condition.

### Accirance-plus

L'option Accirance-plus permet au preneur d'obtenir une protection quatre fois plus importante lors de certains événements pour seulement deux fois la prime.

## **UNE RESSOURCE ACCESSIBLE**

Pour votre sécurité financière, l'Assurance-vie Desjardins est une ressource vraiment accessible! Vous pouvez obtenir ses services de protection par l'intermédiaire de votre caisse populaire ou d'économie, de votre employeur ou de votre assureur-vie Desjardins. Ces services vous aident à planifier votre sécurité financière, maintenant et pour la retraite.

### **À la caisse populaire et d'économie**

La caisse contribue à la sécurité financière de ses membres en leur offrant des assurances reliées à leurs dépôts ou leurs emprunts et en leur permettant de souscrire directement des assurances et des rentes offertes par l'Assurance-vie Desjardins.

Les employés des caisses populaires et d'économie et des institutions du MCPED

### **Par l'intermédiaire de votre employeur**

Les assurances collectives fournissent aux membres des groupes assurés une protection contre le décès, les frais occasionnés par la maladie ou un accident et leur permettent de constituer une rente pour leur retraite.

Des groupes d'employés dans les secteurs public, parapublic et privé.

### **Les services de l'assureur-vie Desjardins**

L'assureur-vie Desjardins vous aidera à planifier votre sécurité financière en tenant compte de vos besoins, de vos projets, de votre budget et des assurances (universelles, collectives ou personnelles) qui vous protègent déjà. Il dispose de l'assistance de notre Service professionnel d'analyse et de consultation.



## Assurances sur la vie.

*L'Assurance-prêt Desjardins* protège les emprunteurs en cas de décès en remboursant le solde de l'emprunt.

*L'Assurance-épargne* fournit aux membres une assurance-vie dont le montant est limité et déterminé d'après leurs épargnes, leurs parts sociales ou les deux.

*L'Assurance populaire Desjardins* est une assurance-vie indexée au coût de la vie, souscrite directement, qui permet d'assurer aussi les personnes à charge.

L'assurance-vie collective protège l'employé et ses personnes à charge avec l'assurance-vie de l'employé, celle de ses personnes à charge et la rente de survivants. Les dirigeants bénévoles des caisses sont protégés par l'Assurance des dirigeants.

L'assurance-vie collective protège l'employé et ses personnes à charge avec l'assurance-vie de l'employé, celle de ses personnes à charge et la rente de survivants.

Assurances-vie pour l'individu, ses personnes à charge ou ses partenaires en affaires, permanentes ou temporaires, à primes fixes ou variables, avec un choix de garanties complémentaires.

## Assurance en cas de maladie, d'accident ou d'invalidité.

*L'Assurance-prêt Desjardins* protège les emprunteurs en cas d'invalidité en remboursant à leur place les mensualités selon les modalités prévues dans la police.

*Accurance* est une assurance-accident qui protège les enfants d'âge préscolaire et scolaire (ainsi que leurs parents), et les adultes.

Assurance-salaire de courte durée et de longue durée.  
Assurance frais hospitaliers et paramédicaux.  
Assurance frais dentaires dans certains cas.

Assurance-salaire de courte durée et de longue durée.  
Assurance frais hospitaliers et paramédicaux.  
Assurance frais dentaires.

Garanties en cas de mort ou mutilation accidentelles ou en cas d'invalidité.

## Planification de la retraite.

Les rentes immédiates permettent aux membres de s'assurer un revenu régulier pendant toute leur retraite.

Régime de rentes du MCPED et d'autres fédérations de caisses.

Régimes supplémentaires de rentes de retraite.

R.e.é.r. Dépôt-Rente.  
Rentes immédiates ou différées, pour constituer un capital et pour assurer un revenu régulier pendant toute la retraite.

# Bureau

## SIÈGE SOCIAL

200, avenue des Commandeurs  
Lévis G6V 6R2  
Tél.: (418) 835-2534

## ASSURANCES ET RENTES INDIVIDUELLES

### Bas St-Laurent — Gaspésie

Adrien Nadeau, a.-v.a.  
320, rue St-Germain est, bureau 501  
Rimouski G5L 1C2  
Tél.: (418) 723-9291

### Côte-Nord

Léo Guimont  
760, boul. Laure, bureau 54  
Sept-Îles G4R 1Y4  
Tél.: (418) 968-4022

### Desjardins

Raymond Verret  
271, rue Saint-Joseph  
Lauzon G6V 1E7  
Tél.: (418) 837-2421

### La Mauricie

Michel Brouillette  
601, rue Bonaventure  
Trois-Rivières G9A 2B8  
Tél.: (819) 374-6256

### Laval — Laurentides

J. Marcel Filion, a.-v.a.  
2, Place Laval, bureau 475  
Laval H7N 5N6  
Tél.: (514) 668-5110

## L'Estrie

Serge Drouin, a.-v.a.  
1845, rue King ouest, bureau 202  
Sherbrooke J1J 2E4  
Tél.: (819) 569-6306

## L'Outaouais

Jean-Paul Descoeurs  
405, boul. Maloney est, bureau 205  
Gatineau J8P 6Z8  
Tél.: (819) 643-1743

## Montréal — Jacques-Cartier

Ernest Sarrazin, a.-v.a.  
1560, avenue Dollard  
LaSalle H8N 1T6  
Tél.: (514) 364-4525

## Montréal — Laurier

Raymond Robillard, a.-v.a.  
211, rue Jarry est  
Montréal H2P 1T6  
Tél.: (514) 387-7313

## Montréal — Rive-Sud

Gilles Verreault  
1580, boul. Provencher, bureau 203  
Brossard J4W 3B3  
Tél.: (514) 672-1758

## Québec

Rémy Bédard, a.-v.a.  
1379, chemin Ste-Foy, bureau 201  
Québec G1S 2N2  
Tél.: (418) 687-4661

## Saguenay — Lac St-Jean

Ferdinand Lavoie  
980, boul. de l'Université  
Chicoutimi G7H 6H1  
Tél.: (418) 549-1208

## ASSURANCES ET RENTES COLLECTIVES

### Lévis

200, avenue des Commandeurs  
Lévis G6V 6R2  
Tél.: (418) 835-2222

### Montréal

2, Complexe Desjardins, bureau 1806  
Montréal H5B 1B3  
Tél.: (514) 281-8550

## PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

### Lévis

200, avenue des Commandeurs  
Lévis G6V 6R2  
Tél.: (418) 835-2716  
835-4480

### Montréal

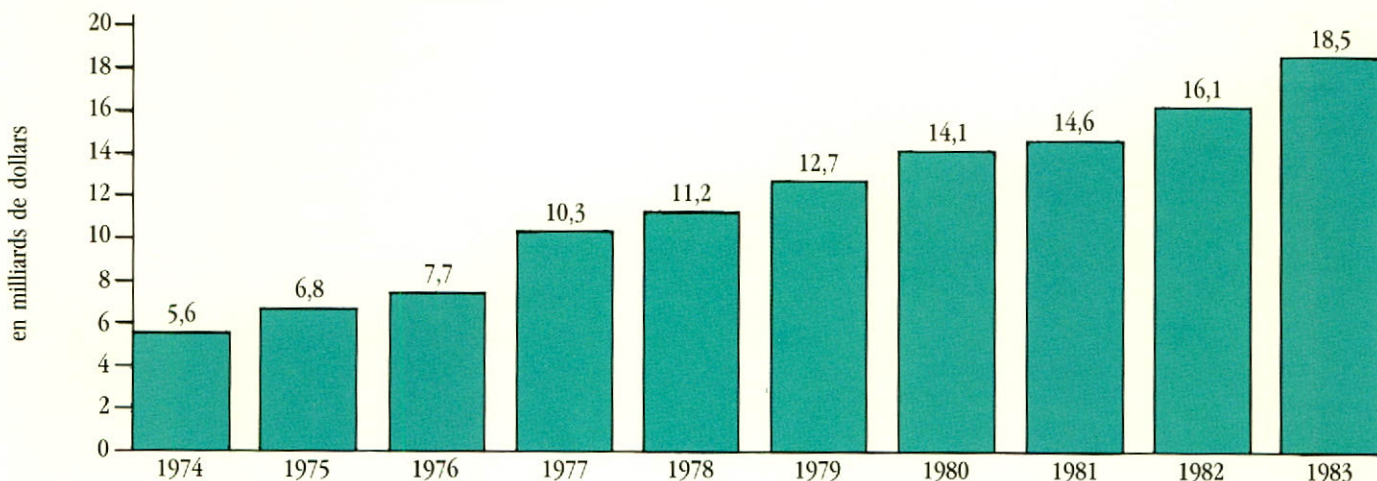
2, Complexe Desjardins, bureau 1806  
Montréal H5B 1B3  
Tél.: (514) 281-8550

# Points saillants

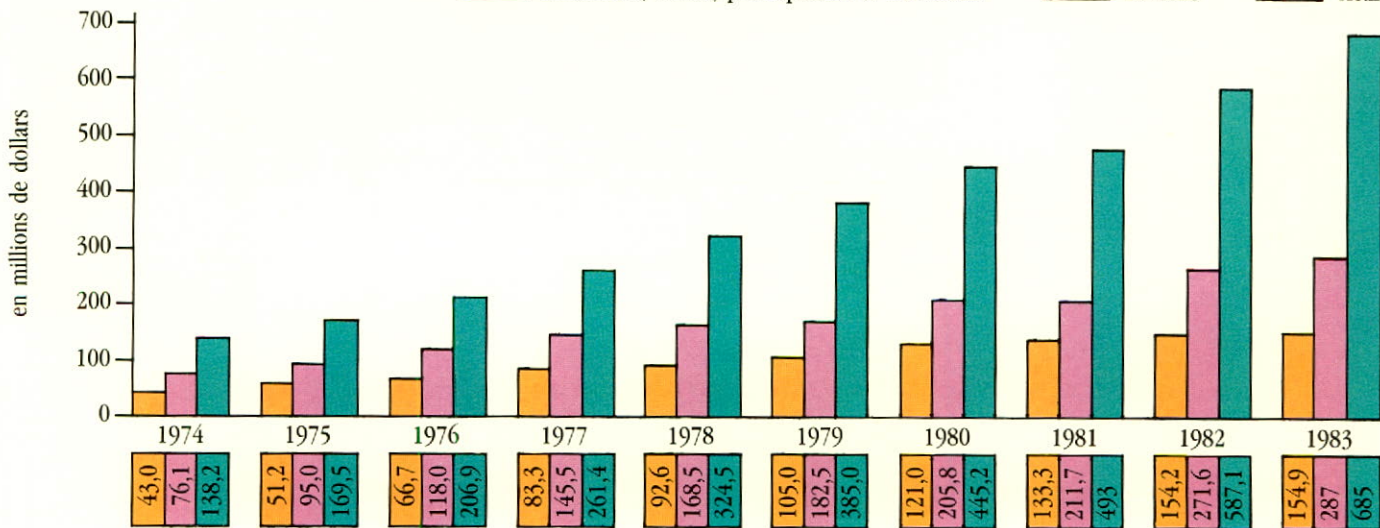
	1983	AUGMENTATION (DIMINUTION)
Actif	685 051 000 \$	17 %
Avoir des membres	37 429 000 \$	25 %
Assurances en vigueur	18 549 145 000 \$	15,2 %
Revenus	287 017 000 \$	6 %
Prestations et rentes	143 895 000 \$	(1,4)%
Participations et ristournes	10 982 000 \$	33 %
Résultat net	6 689 000 \$	390 %

## Graphiques

Assurances en vigueur



Prestations, rentes, participations et ristournes    Revenus    Actif



		1983 \$	1982 \$
<b>REVENUS</b>			
<b>Fonds généraux</b>			
Primes et cotisations	(note 2)	187 723	180 095
Intérêts, dividendes, loyers et gains nets en capital après déduction des frais de placements	(note 3)	43 929	38 083
Honoraires de gestion et autres		<u>4 256</u>	<u>3 731</u>
		<u>235 908</u>	<u>221 909</u>
<b>Fonds distincts</b> (note 1-L)			
Cotisations		13 176	10 142
Intérêts et dividendes	(note 4)	21 990	20 754
Gains nets en capital réalisés et non réalisés		15 943	18 733
Autres		<u>—</u>	<u>57</u>
		<u>51 109</u>	<u>49 686</u>
		<u>287 017</u>	<u>271 595</u>
<b>CHARGES</b>			
<b>Fonds généraux</b>			
Prestations et rentes	(note 5)	141 671	143 537
Augmentation de la provision mathématique		48 301	37 326
Intérêts sur sommes en dépôt		2 480	2 813
Taxes sur primes et taxes diverses		3 573	3 177
Commissions		4 692	3 535
Salaires moins ceux relatifs aux placements		14 950	13 643
Autres frais d'exploitation		<u>8 677</u>	<u>7 345</u>
		<u>224 344</u>	<u>211 376</u>
<b>Fonds distincts</b> (note 1-L)			
Prestations et rentes		2 224	2 393
Honoraires de gestion		824	416
Augmentation des exigibilités des régimes supplémentaires de rentes de retraite		<u>41 604</u>	<u>47 751</u>
		<u>44 652</u>	<u>50 560</u>
		<u>268 996</u>	<u>261 936</u>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			
		18 021	9 659
Participations et ristournes	(note 6)	10 982	8 260
Intérêts attribués au Fonds de réserve		<u>34</u>	<u>34</u>
		<u>11 016</u>	<u>8 294</u>
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS SUR LE REVENU</b>			
		7 005	1 365
Impôts sur le revenu	(note 1-J)	<u>316</u>	<u>—</u>
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>			
		<u>6 689</u>	<u>1 365</u>



# Excédent non distribué

Exercice clos le 31 décembre  
(en milliers de dollars)

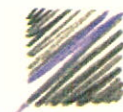
	EXCÉDENT AFFECTÉ \$	EXCÉDENT NON AFFECTÉ \$	TOTAL 1983 \$	TOTAL 1982 \$
<b>SOLDE EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	13 218	16 266	29 484	28 628
Redressement des exercices antérieurs (note 1-A)	—	580	580	(509)
<b>SOLDE REDRESSÉ</b>	13 218	16 846	30 064	28 119
Résultat net de l'exercice	—	6 689	6 689	1 365
Réévaluation de la convention de vente de titres	—	101	101	—
Diminution de la réserve pour fluctuation de la valeur marchande des placements (note 1-F)	(5 866)	5 866	—	—
Diminution de la réserve complémentaire à la provision mathématique de certains contrats (note 1-A)	(37)	37	—	—
Diminution de la réserve pour fluctuation de la valeur de divers éléments d'actif (note 1-I)	(139)	139	—	—
<b>SOLDE EN FIN D'EXERCICE</b>	<u>7 176</u>	<u>29 678</u>	<u>36 854</u>	<u>29 484</u>
			<b>1983</b> \$	<b>1982</b> \$

## L'EXCÉDENT AFFECTÉ SE RÉPARTIT COMME SUIT:

Réserve pour fluctuation de la valeur marchande des placements (note 1-F)			4 634	10 500
Réserve complémentaire à la provision mathématique de certains contrats (note 1-A)			260	297
Réserve pour fluctuation de la valeur de divers éléments d'actif (note 1-I)			2 282	2 421
<b>EXCÉDENT AFFECTÉ</b>			<u>7 176</u>	<u>13 218</u>

# Bilan

ACTIF		1983	1982
		\$	\$
Obligations et débetures	(note 1-B)	232 303	189 208
Actions et parts sociales	(note 1-C)	25 631	24 524
Prêts hypothécaires	(note 1-D)	118 798	108 933
Avances sur polices	(note 1-E)	9 097	9 273
Immeubles	(note 1-G)		
Siège social		5 880	5 982
Autres		8 568	4 577
Mobilier et équipement	(notes 1-H et 1-I)	2 440	1 915
Convention de vente de titres		373	322
Dépôts à terme		625	7 620
Encaisse		3 548	2 187
Primes à recevoir		15 943	15 305
Revenus de placements à recevoir		8 488	7 017
Autres éléments à court terme	(note 1-l)	5 891	4 644
		<u>437 585</u>	<u>381 507</u>
Fonds distincts	(note 1-M)	247 466	205 647
		<u>685 051</u>	<u>587 154</u>



Approuvé par le Conseil d'administration

Jean-Marie Ouellet, président du Conseil  
Oscar Mercure, c.a., président

# Rapport des vérificateurs

Aux membres de l'Assurance-vie Desjardins

Nous avons vérifié le bilan de l'Assurance-vie Desjardins au 31 décembre 1983 ainsi que les états des résultats, de l'excédent non distribué et de l'évolution de la situation financière de l'exercice clos à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté, par conséquent, les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la compagnie au 31 décembre 1983 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice clos à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus dans l'industrie canadienne de l'assurance-vie, lesquels ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Mallette, Benoît, Boulanger,  
Rondeau & Associés  
Comptables agréés

Québec, le 8 février 1984.

<b>PASSIF</b>	<b>1983</b> \$	<b>1982</b> \$
Provision mathématique (notes 1-A et 1-L)	337 173	289 452
Provision pour demandes de prestations en voie de règlement et pour celles non déclarées	25 409	28 930
Provision pour participations et ristournes	10 882	8 316
Sommes en dépôt	16 813	13 311
Commissions, salaires et autres frais à payer	794	692
Taxes et impôts à payer	357	571
Autres éléments à court terme	8 728	10 176
	<u>400 156</u>	<u>351 448</u>
Exigibilités des régimes supplémentaires de rentes de retraite (fonds distincts)	247 466	205 647
	<u>647 622</u>	<u>557 095</u>
<b>AVOIR DES MEMBRES</b>		
Fonds de réserve (M.C.P.E.D.)	575	575
Excédent non distribué		
affecté	7 176	13 218
non affecté	29 678	16 266
	<u>37 429</u>	<u>30 059</u>
	<u>685 051</u>	<u>587 154</u>



## *Certificat de l'actuaire*

J'ai fait l'évaluation du passif des polices de l'Assurance-vie Desjardins pour le bilan au 31 décembre 1983 et de son état des résultats pour l'exercice clos à cette date.

À mon avis, l'évaluation est conforme aux recommandations de l'Institut canadien des actuaires sur la préparation des états financiers des compagnies d'assurance. La provision mathématique des polices constitue un montant approprié pour couvrir les paiements futurs aux termes des polices de la compagnie. Cette provision répond aux exigences de l'article 82 de la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques. Une charge appropriée pour tenir compte de cet élément de passif a été portée à l'état des résultats et le montant de l'affectation d'excédent, pour les polices dont la valeur de rachat est plus élevée que la réserve, est approprié.

Marcel Pepin, f.s.a., f.i.c.a.

Lévis, le 7 février 1984.

# Évolution de la situation financière

Exercice clos le 31 décembre  
(en milliers de dollars)

FONDS GÉNÉRAUX	1983 \$	1982 \$
<b>PROVENANCE DES FONDS</b>		
<b>Fonds provenant de l'exploitation</b>		
Résultat net de l'exercice	6 689	1 365
Éléments n'impliquant aucun mouvement de fonds:		
redressement des exercices antérieurs	580	(509)
réévaluation de la convention de vente de titres	101	—
amortissement de divers éléments d'actif	(824)	(116)
augmentation des provisions au titre des prestations futures	46 766	40 761
divers (net)	(5 233)	(2 696)
Augmentation des sommes en dépôt	<u>3 502</u>	<u>3 578</u>
	<u>51 581</u>	<u>42 383</u>
<b>Fonds provenant des activités de placements</b>		
Placements vendus, échus ou remboursés:		
obligations et débetures	18 706	8 940
actions et parts sociales	8 930	4 312
prêts hypothécaires	26 690	13 576
immeubles	<u>1 843</u>	<u>447</u>
	<u>56 169</u>	<u>27 275</u>
	<u>107 750</u>	<u>69 658</u>
<b>AFFECTATION DES FONDS</b>		
<b>Fonds affectés à l'exploitation</b>		
Acquisition de mobilier et d'équipement	932	880
Augmentation des avances sur polices	<u>(176)</u>	<u>914</u>
	<u>756</u>	<u>1 794</u>
<b>Fonds affectés aux activités de placements</b>		
Placements acquis:		
obligations et débetures	61 474	39 081
actions et parts sociales	9 004	5 359
prêts hypothécaires	36 541	19 729
immeubles	<u>5 609</u>	<u>3 079</u>
	<u>112 628</u>	<u>67 248</u>
	<u>113 384</u>	<u>69 042</u>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE ET DES DÉPÔTS À TERME</b>	<u>(5 634)</u>	<u>616</u>





# Notes complémentaires

## 1. Conventions comptables

Les états financiers figurant dans ce rapport annuel répondent aux exigences du Département des assurances du Canada. Ces exigences portent en grande partie sur deux aspects différents: solvabilité et liquidité. Certaines des plus importantes conventions comptables utilisées pour la préparation des états financiers présentés dans ce rapport annuel sont décrites ci-dessous.

### FONDS GÉNÉRAUX

#### A) Provision mathématique

La provision mathématique au titre des assurances individuelles est établie selon la méthode canadienne modifiée en 1978.

La provision mathématique est négative ou inférieure à leur valeur de rachat pour certains contrats et une réserve complémentaire de 260 000 \$ a dû être constituée en conséquence.

À des fins d'impôts, la provision mathématique au titre des assurances individuelles est calculée selon la méthode temporaire préliminaire.

En assurances collectives, les changements dans la méthode et les hypothèses de calcul ont réduit la provision mathématique au bilan de 580 000 \$.

#### B) Obligations et débetures

Les obligations et débetures sont présentées au coût amorti auquel on ajoute le solde non amorti des gains et pertes réalisés sur la vente de titres. Ces gains et pertes en capital sont amortis en ligne droite jusqu'à l'échéance du titre vendu sans toutefois dépasser 20 ans.

(en milliers de dollars)	1983 \$	1982 \$
Coût amorti	231 765	188 950
Pertes non amorties	538	258
Valeur comptable	<u>232 303</u>	<u>189 208</u>
Valeur marchande	<u>229 370</u>	<u>175 233</u>

La perte portée aux opérations de l'exercice s'établit à 43 000 \$ (10 000 \$ en 1982).

#### C) Actions et parts sociales

Les actions et parts sociales sont présentées au coût plus le solde du compte d'ajustement. Ce compte d'ajustement comprend le solde non amorti des gains ou pertes en capital réalisés sur la vente de ces titres depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1978.

Chaque année, une somme de 7 % du compte d'ajustement en début d'exercice, de l'écart entre la valeur marchande et la valeur comptable et des gains ou pertes réalisés au cours de l'exercice est portée aux opérations courantes. Le solde des gains ou pertes de l'exercice après soustraction de la somme portée aux opérations est viré au compte d'ajustement.

(en milliers de dollars)	1983 \$	1982 \$
Coût	34 186	32 847
Compte d'ajustement	(8 555)	(8 323)
Valeur comptable	<u>25 631</u>	<u>24 524</u>
Valeur marchande	<u>39 365</u>	<u>28 964</u>

Le gain porté aux opérations de l'exercice s'établit à 1 034 000 \$ (334 000 \$ en 1982).

#### D) Prêts hypothécaires

Les prêts hypothécaires sont comptabilisés à leur solde débiteur.

(en milliers de dollars)	1983 \$	1982 \$
Solde débiteur	<u>118 798</u>	<u>108 933</u>
Valeur marchande	<u>124 496</u>	<u>111 685</u>

#### E) Avances sur polices

Les avances sur polices sont comptabilisées à leur solde débiteur et sont entièrement garanties par la valeur de rachat des polices.

#### F) Réserve pour fluctuation de la valeur marchande des placements

La Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques exige une réserve pour fluctuation de la valeur marchande des placements. La réserve minimale requise s'élève à 4 634 000 \$ au 31 décembre 1983 (5 113 000 \$ en 1982).

#### G) Immeubles

Les immeubles sont comptabilisés au coût. L'immeuble du siège social est amorti selon la méthode de la ligne droite à raison de 2 % par année.

(en milliers de dollars)	1983 \$	1982 \$
Immeuble du siège social	7 301	7 263
Amortissement accumulé	(1 421)	(1 281)
Valeur nette	<u>5 880</u>	<u>5 982</u>

Les autres immeubles ne sont pas amortis parce qu'ils sont habituellement revendus à court terme.

#### H) Mobilier et équipement

Le mobilier et l'équipement sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis selon la méthode de la ligne droite à raison de 10 % par année.

(en milliers de dollars)	1983 \$	1982 \$
Mobilier et équipement	4 663	3 731
Amortissement accumulé	(2 223)	(1 816)
Valeur nette	<u>2 440</u>	<u>1 915</u>

#### I) Autres éléments d'actif à court terme et mobilier et équipement

Les frais payés d'avance, les soldes débiteurs des assureurs-vie, le mobilier et l'équipement sont comptabilisés comme des éléments d'actif. Cependant, le Département des assurances du Canada exige qu'un montant égal à la valeur nette de ces éléments (sauf l'équipement informatique) soit affecté à l'excédent non distribué.

#### J) Impôts sur le revenu

Les impôts sur le revenu sont établis selon la méthode de l'impôt exigible. D'après cette méthode, la provision pour impôts sur le revenu est fondée sur le revenu imposable plutôt que sur le revenu comptable.

#### K) Modification de pratique comptable

Suite à une modification des contrats d'assurances et de rentes individuelles, la compagnie a modifié la méthode de comptabilisation des primes mensuelles.

Antérieurement, ces primes étaient présentées en augmentation des primes à recevoir. Suite à cette modification, appliquée rétroactivement au 31 décembre 1981, elles deviennent des primes différées et sont présentées en diminution de la provision mathématique.

Le redressement des chiffres de 1982 implique les diminutions suivantes sans affecter le résultat net de l'exercice:

Primes et cotisations	138 000 \$
Augmentation de la provision mathématique	99 000 \$
Commissions	39 000 \$
Primes à recevoir	3 055 000 \$
Provision mathématique	3 055 000 \$

En 1983, les primes à recevoir nettes de commissions à payer faisant l'objet de cette modification de pratique comptable s'élèvent à 3 156 000 \$.

## FONDS DISTINCTS

### L) Écart entre les revenus et les charges

L'écart entre les revenus et les charges des fonds distincts qui s'élève à 6 457 000 \$ en 1983 n'affecte pas le résultat net de l'exercice puisque la provision mathématique des fonds généraux augmente d'une somme correspondante à cet écart alors qu'en 1982, elle diminuait de 874 000 \$.

### M) Placements des fonds distincts

(en milliers de dollars)	1983 \$	1982 \$
Obligations	107 717	74 991
Actions	63 182	49 211
Prêts hypothécaires	58 740	58 556
Dépôts à terme	10 200	16 076
Immeubles	2 030	1 626
Autres éléments d'actif	5 597	5 187
	<u>247 466</u>	<u>205 647</u>

Les placements des fonds distincts sont comptabilisés à leur valeur marchande.

### 2. Primes et cotisations

(en milliers de dollars)	1983 \$	1982 \$
Assurance-vie individuelle	15 485	15 513
Rentes individuelles	17 370	11 082
Assurance-vie collective	19 842	22 080
Rentes collectives	12 639	10 534
Assurance-prêt (vie et invalidité)	60 880	62 727
Assurance-vie épargne et capital social	8 325	8 008
Assurance accident-maladie et invalidité	53 182	50 151
	<u>187 723</u>	<u>180 095</u>

### 3. Intérêts, dividendes, loyers et gains nets en capital après déduction des frais de placements (fonds généraux)

(en milliers de dollars)	1983 \$	1982 \$
Intérêts:		
Obligations	25 298	18 982
Prêts hypothécaires	15 547	14 291
Avances sur polices	630	581
Dépôts à terme	900	2 568
Autres	(180)	(54)
	<u>42 195</u>	<u>36 368</u>
Dividendes	1 832	1 709
Loyer du siège social	1 639	1 639
Gains nets en capital portés aux résultats	751	155
Autres revenus de placements	453	533
	<u>46 870</u>	<u>40 404</u>
Frais relatifs aux placements	2 941	2 321
	<u>43 929</u>	<u>38 083</u>

#### 4. Intérêts et dividendes (fonds distincts)

(en milliers de dollars)	1983 \$	1982 \$
Intérêts:		
Obligations	11 159	8 062
Prêts hypothécaires	7 464	7 521
Dépôts à terme	1 067	3 169
Dividendes	2 305	1 986
Autres	(5)	16
	<u>21 990</u>	<u>20 754</u>

#### 5. Prestations et rentes

(en milliers de dollars)	1983 \$	1982 \$
Assurance-vie individuelle	8 119	8 220
Rentes individuelles	8 364	8 409
Assurance-vie collective	11 956	13 515
Rentes collectives	10 093	7 824
Assurance-prêt (vie et invalidité)	58 001	62 124
Assurance-vie épargne et capital social	6 994	6 381
Assurance accident-maladie et invalidité	38 144	37 064
	<u>141 671</u>	<u>143 537</u>

#### 6. Participations et ristournes

(en milliers de dollars)	1983 \$	1982 \$
Assurance-vie individuelle	1 139	1 067
Rentes individuelles	67	130
Assurance-vie collective	4 424	3 288
Rentes collectives	587	311
Assurance-prêt (vie et invalidité)	—	47
Assurance-vie épargne et capital social	1 032	988
Assurance accident-maladie et invalidité	3 733	2 429
	<u>10 982</u>	<u>8 260</u>



(en milliers de dollars)

<b>RÉSULTATS</b>	<b>1983</b>	<b>1978</b>	<b>1973</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Revenus</b>			
Primes et cotisations	200 899	139 074	53 691
Intérêts, dividendes, loyer et gains nets en capital après déduction des frais de placement	81 862	27 380	5 123
Autres	4 256	2 122	255
<b>Total des revenus</b>	<b>287 017</b>	<b>168 576</b>	<b>59 069</b>
<b>Charges</b>			
Prestations et rentes	143 895	73 630	28 809
Augmentation de la provision mathématique	48 301	28 175	8 672
Taxes sur primes et taxes diverses	3 573	2 091	847
Commissions	4 692	3 724	1 857
Autres frais d'exploitation	23 627	13 570	5 344
Participations et ristournes	10 982	20 089	5 493
Augmentation des exigibilités des régimes supplémentaires de rentes de retraite	41 604	20 748	6 026
Autres	3 338	2 261	701
Impôts sur le revenu	316	1 183	425
<b>Total des charges</b>	<b>280 328</b>	<b>165 471</b>	<b>58 174</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>6 689</b>	<b>3 105</b>	<b>895</b>



**AUTRES POINTS SAILLANTS**

Assurances en vigueur	18 549 145 \$	11 264 420 \$	4 408 839 \$
Taux de rendement net	12,05 %	9,07 %	7,53 %



**Remarque:** les postes correspondants des fonds généraux et des fonds distincts ainsi que plusieurs autres postes de même type ont été regroupés.

<b>BILAN</b>	<b>1983</b>	<b>1978</b>	<b>1973</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Actif</b>			
Obligations et débiteures	340 020	124 748	47 974
Actions et parts sociales	88 813	38 311	15 667
Prêts hypothécaires	177 538	117 934	29 696
Autres éléments d'actif	78 680	43 554	16 067
<b>Total de l'actif</b>	<b>685 051</b>	<b>324 547</b>	<b>109 404</b>
<b>Passif et Avoir des membres</b>			
Provision mathématique	337 173	155 605	56 875
Provision pour demandes de prestations en voie de règlement et pour celles non déclarées	25 409	27 399	8 695
Provision pour participations et ristournes	10 882	20 866	5 225
Exigibilités des régimes supplémentaires de rentes de retraite	247 466	88 908	27 287
Autres éléments de passif	26 692	11 442	3 299
Avoir des membres	37 429	20 327	8 023
<b>Total passif et avoir des membres</b>	<b>685 051</b>	<b>324 547</b>	<b>109 404</b>



**Remarque:** les postes correspondants des fonds généraux et des fonds distincts ainsi que plusieurs autres postes de même type ont été regroupés.









